

CHAMPIONNAT DES DIVISIONS 1, 2, 3 & 4.

Les divisions de ligue ou départementales ne comprenant qu'une poule unique (DR1, DR2 et DD1), ne pourront être constituées de plusieurs équipes d'une même association (sauf manque réel de clubs souhaitant jouer dans ces divisions). La deuxième équipe, et les éventuelles suivantes, descendront, ou resteront, dans la (les) division(s) inférieure(s) suivant le cas de figure.

COMPOSITION DES ÉQUIPES

- Une équipe de 4 joueurs par division et/ou par poule de division.
- Ouverts :
 - Au salarié titulaire en activité de l'établissement ou de la société dont dépend l'association d'entreprise.
 - Au retraité (du dernier établissement ou société dans lequel il travaillait et dont dépend l'association d'entreprise).
 - Au conjoint, pacsé ou concubin d'un salarié ou retraité tel que défini ci-dessus.
 - A un extérieur, par équipe, rattaché à l'association d'entreprise.

Tous (joueuses et joueurs) devront être rattachés à l'AS via Extranet.

Possibilité d'inscrire jusqu'à 8 joueurs sous extranet (limitation de forfait de dernière minute).
L'ordre des index doit toujours être respecté dans la constitution des équipes de Ligue.

- S'il est avéré que l'équipe comporte plus d'un extérieur, les matches joués par ces extérieurs excédentaires, double et simple, seront considérés comme perdus. Des contrôles sur le statut des joueurs pourront être effectués de manière aléatoire par le délégué de ligue à l'issue de chaque journée. En participant au championnat de ligue, les présidents de chaque AS s'engagent à fournir les justificatifs qui pourraient leur être réclamés.

- La composition de l'équipe sera inscrite sous extranet, au plus tard la veille du jour de la compétition pour contrôle des équipes par le Délégué (index).

Si, après une journée de ligue le délégué constate une non-inscription de l'équipe sur l'Extranet celle-ci écope d'un **avertissement**.

Elle devra adresser sans délai la liste de ses joueurs et confirmer au Délégué que les joueurs sont détenteurs d'une licence active et à jour de leurs certificats médicaux.

Si le Délégué constate une récidive de non-inscription de l'équipe sur l'Extranet celle-ci écope **d'un point de pénalité** au classement général, puis perte du match équivalent à un forfait, soit zéro point, la fois suivante.

- Les noms des participants, leurs licences et leurs index sont obligatoires sur les feuilles de match remises au recording. Ces feuilles seront signées des 2 capitaines d'équipes.

- **ATTENTION** : En cas de changement de joueur le jour même de la compétition :
Le Capitaine des jeux de l'AS concernée informera sans délai le délégué par mail ou SMS dès le samedi matin de l'épreuve afin d'avertir de ce changement avant le début de la rencontre.
Il devra, aussi, justifier la raison de ce changement, via mail, SMS ou téléphone.
- Le n° de licence du joueur remplaçant doit être renseigné sur la feuille de match.
- Toute fausse déclaration entraîne la disqualification du joueur.

REGLES ET CLASSEMENT

Composition des équipes de 4 joueurs dans l'ordre des index.

Une tolérance de 0.9 point d'index est acceptée entre les joueurs d'une même équipe.

Exemple : Dans une équipe de 4 joueurs, vous disposez des index suivants :

- 12,5 ... 12,9 ... 14,2 et 16,8.

- Le joueur 12,9 peut être désigné par son Capitaine pour jouer en n° 1 et le joueur 12,5 en n°2 (écart inférieur à 0,9 point d'index).

La décision de l'ordre des 4 joueurs doit être figée au départ du 1^{er} trou et confirmée par le remplissage de votre feuille de match avec l'ordre des joueurs. L'ordre de ces joueurs sera conservé jusqu'à la fin de la rencontre (Doubles et simples)

L'inversion des joueurs en fonction de cette tolérance d'index n'est pas possible au départ des simples. Ceci entraînera la perte des matchs de simple ayant été modifiés

Formule de jeu : MATCH-PLAY.

- 9 premiers trous en FOURSOME par équipe

- 9 derniers trous en simple.

Départs :

Repères arrière pour la division 1

Repères avant pour les divisions 2, 3 et 4.

Précisions sur l'HONNEUR : S'agissant de Match-Play le tirage au sort effectué par les Capitaines d'équipes en début de rencontre permet au gagnant de choisir s'il prend l'honneur au départ ou s'il donne l'honneur du départ à son adversaire du jour.

L'honneur s'appliquera au départ des doubles et au départ des simples pour l'ensemble de l'équipe.

L'index des joueurs ne rentre pas en considération pour les Simples, c'est l'Honneur des doubles qui est maintenu dans le cadre d'un Match-Play.

Clubs représentés dans plusieurs divisions de Ligue :

L'ordre des index doit être respecté. Une tolérance de 2,5 points d'index est toutefois acceptée entre 2 équipes. Cette notion de hiérarchie dans les Index doit, au maximum, être respectée, sur l'ensemble du territoire de la Ligue, lors de ces manches de championnat.

Il n'y a pas obligation de faire remonter les équipes vers le haut dans le cas où une équipe est incomplète en raison d'un forfait. Cependant, il ne peut y avoir descente de joueurs habituels de la division concernée et devenus disponibles vers une division inférieure.

IMPORTANT : En cas de participation des joueurs d'une équipe de ligue forfait ou disponible en raison du forfait de son adversaire, à une épreuve du Championnat Départemental, le capitaine des jeux s'engage à prévenir le responsable du Golf d'Entreprise du CD 44 ou du CD 49 pour prise en compte de leur score conformément aux règlements du Championnat Départemental.

Dans le cas du forfait d'un joueur **au sein d'une même équipe**, il y a systématiquement remontée des joueurs restants de l'équipe vers le haut.

En cas de non-application, le score réalisé sera annulé et l'équipe disqualifiée par forfait.

Exemple : Sur une équipe de 4 joueurs, le joueur positionné en n°1 est forfait le jour de l'épreuve, le joueur classé n°2 devra faire équipe avec son n°3 qui prend la place de n°2. Le n°4 devient n°3, il perd son match en Foursome en raison du forfait, puis rencontrera le joueur classé en n°3 de l'équipe adverse pour disputer le point du match-play simple. Le joueur 4 de la partie adverse n'a plus d'adversaire.

REMARQUE en cas de CONTESTATION / RECLAMATION :

*A l'issue d'une rencontre, le Capitaine d'une AS qui souhaite poser une réclamation / contestation du score ou de l'application d'une règle ayant influencé le score ou encore pour un comportement incorrect d'un joueur ou pour tout autre raison qu'il motivera doit le mentionner **impérativement sur la feuille de match** en y indiquant ses réserves et le motif de sa contestation. Il ne doit pas signer la feuille de match si réclamation. Cette réclamation sera étudiée par le Délégué de Ligue et la Commission Sportive de la Ligue afin de statuer et de prendre une décision.*

Toute feuille de match qui sera rendue signée par les 2 capitaines d'équipe est considérée comme valide. Aucune réclamation ne sera recevable après remise d'une feuille de match signée au Recording.

ATTRIBUTION des POINTS par MANCHE :

Victoire	:	5 points
Nul	:	4 points
Défaite	:	3 points
Forfait équipe	:	0 point

Règles particulières :

Absence d'un joueur	:	moins 1 point sur le classement général.
Absence de 2 joueurs	:	moins 2 points sur le classement général.
Absence de 3 ou 4 joueurs	:	Forfait de l'équipe = 0 point au général.

REGLES ET CLASSEMENT - DEPARTAGE

En fin de championnat, en cas d'égalité pour l'accession en division supérieure ou de descente en division inférieure, le départage s'effectue comme suit :

1 - le point-average particulier (résultat de la rencontre des 2 équipes concernées lors de leur face à face) est pris en compte.

2 - en cas de nouvelle égalité, prise en compte du point-average général de la rencontre (en appliquant le nombre de points correspondants) :

1/0=0,5	3/2=2	4/2=3
2/1=1	3/1=2,5	5/4=3,5
2/0=1,5	4/3=3	5/3=4

3 - en cas de nouvelle égalité, Play Off le samedi qui suit la dernière manche avec le choix d'au moins 2 joueurs par équipe concernée parmi les 4 joueurs qui composaient les 2 équipes lors de la dernière manche. La compétition de départage se déroulera sur un parcours qui sera choisi en accord avec les 2 AS-GE et le délégué de Ligue GE. Ce Play-Off se jouera sur la même formule que le championnat normal, à savoir : 9 trous en Foursome et 9 trous en simple.

Pour la division 1 : L'équipe classée 1^{ère} est sacrée Championne de Ligue GE. Le dernier redescend en 2^{ème} division.

Pour la division 2 : L'équipe 1^{ère} accède à la 1^{ère} division la saison suivante, les 2 derniers descendent en 3^{ème} division l'un en poule A et l'autre en poule B.

Pour la division 3 : Les premiers de chacune des 2 poules accèdent à la 2^{ème} division.

Les 2 derniers de chaque poule de D3 descendent en 4^{ème} division. Ces 4 équipes seront réparties sur les 4 poules de division 4.

Pour la division 4 : Les premiers de chacune des 4 poules de D4 accèdent à la division supérieure D3. Ces 4 équipes seront réparties sur les 2 poules de la D3. Les derniers de chaque poule rejoindront les championnats départementaux respectifs (Zone Ouest ou zone Est) **(Se référer au Vadémécum des CD de chaque zone)**

Brassage : Il a été adopté le principe d'un brassage des équipes à la fin de chaque saison. Un tirage au sort des équipes qui se maintiennent dans leurs divisions sera fait, en fin de saison, par le Délégué de Ligue pour mélanger la composition des groupes d'Associations de Golf Entreprise dans chaque poule des divisions 3, 4.

Réclamations : Toute réclamation doit être formulée au Délégué de Ligue dans les délais prévus au règlement fédéral ou au plus tard, le mardi qui suit la compétition.

Les droits de jeu doivent impérativement être réglés au plus tard le jour même de la compétition soit auprès du club qui nous accueille soit, s'il s'agit d'un golf Blue Green-Ugolf, à la ligue.

Si, après une journée de championnat, le délégué constate un non respect de cette obligation, l'équipe reçoit un avertissement. En cas de récidive, l'équipe écope d'un point de pénalité au classement général, puis perte du match équivalent à un forfait, soit zéro point, la fois suivante.

Ce règlement complète les informations générales fournies dans le Vademecum Golf Entreprise, disponible sur le site de la Ligue